ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 124613

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le coût de la promotion de l'énergie éolienne dans notre pays. En effet, si le développement de cette filière est souhaitable pour diversifier nos sources d'énergie, il n'en demeure pas moins que, grâce aux avantages fiscaux et tarifaires qui sont consentis aux acteurs principaux, un petit nombre d'entre eux semble profiter du système. Or, si la filière est soutenue par le Gouvernement, c'est pour développer l'énergie éolienne et non le patrimoine de certains. Devant le risque de porter ainsi atteinte au développement de cette source énergétique en France par des comportements irresponsables, il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état de sa réflexion.

Données clés

Auteur : M. Philippe Meunier
Circonscription : Rhône (13e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 124613
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13199
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)